SCHYNS ASSURANCES S.A.

Place du Marché, 2
4651 BATTICE
TEL : 087/66 07 09
www.schynsassurances.be

Agréation FSMA : 017628A

Juin 2026

4 SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAS DE VERSEMENT UNIQUE[1]

❖ **INVEST 4P (produit proposé par AXA Belgium)**
- ✓ Assurance-vie permettant d'épargner en branche 21 ou d'investir en branche 23 ou de combiner les deux
- ✓ En branche 21 : capital garanti ; **taux d'intérêt garanti de 2,75 %** (hors taxes et frais) **durant 8 ans + participations bénéficiaires** non garanties
- ✓ En branche 23 : pas de garantie du capital ; le rendement dépend de la stratégie d'investissement choisie (3 possibilités selon votre profil)
- ✓ Montant minimum : 2 500 €
- ✓ Durée minimale conseillée : 8 ans et 1 mois
- ✓ Frais d'entrée : 1,50 % maximum ; 1 % maximum en cas de versement de minimum 50 000 €
- ✓ Frais de gestion : 0,10 % en branche 21 ; entre 0,30 et 1,90 % en branche 23
- ✓ Taxe : 2 % (**remboursée par la compagnie – action valable jusqu'au 30/06/2026**)
- ✓ Taxation en cas de retrait : en branche 21, au-delà de 8 ans et 1 mois, exonération du précompte mobilier de 30 % en branche 21 mais taxation sur les plus-values (10 %) ; en branche 23, taxation sur les plus-values (10 %)
- ✓ Frais de sortie : 0 à partir de la 6è année en branche 21 et de la 4è année en branche 23

❖ **INVEST FOR LIFE 3A MY FUTURE (produit proposé par ALLIANZ)**
- ✓ Assurance-vie de la branche 21 : capital et rendement minimum garantis
- ✓ Rendement : **taux d'intérêt garanti de 0,50 %** (hors taxes et frais) **durant 8 ans + participations bénéficiaires** non garanties (dépendantes du bénéfice annuel d'Allianz)
- ✓ **Rendement au cours des 3 dernières années : 3 % en 2025, 3,25 % en 2024 et 3 % en 2023[2]**
- ✓ Montant minimum : 6 200 €
- ✓ Durée minimale conseillée : 8 ans et 1 jour
- ✓ Frais d'entrée : 2 % maximum (1,50 % maximum à partir d'un versement de 25 000 €)
- ✓ Pas de frais de gestion
- ✓ Taxe : 2 % (**remboursée par la compagnie en cas de versement de minimum 15 000 € - action valable jusqu'au 26/06/2026**)
- ✓ Taxation en cas de retrait : exonération du précompte mobilier de 30 % si pas de retrait avant 8 ans – au-delà, 10 % de taxation sur les plus-values
- ✓ Frais de sortie : 0 après 5 ans (dégressifs les 5 premières années)

❖ **ALLIANZ RENDEMENT+ (produit proposé par ALLIANZ)**
- ✓ Assurance-vie de la branche 23 : investissement sur 5 ans dans un fonds obligataire à échéance fixe, en collaboration avec Rothschild & Co Asset Management
- ✓ Produit de branche 23 : pas de garantie de capital ni de rendement
- ✓ Rendement actuariel attendu : 5,30 à 5,50 % - **rendement net attendu estimé de 4 %[3]**

---

[1] Ce document est un résumé commercial. Il ne constitue ni un conseil en investissement au sens de la réglementation, ni une offre contractuelle. Avant toute décision, il convient de prendre connaissance des documents d'information clés (KID), des fiches d'information financière et des conditions générales, disponibles sur simple demande ou via les sites des compagnies.

[2] Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne constituent pas une garantie de rendement.

[3] Avertissement : les estimations de rendement ne constituent ni une promesse ni une garantie.

- ✓ Montant minimum : 6 200 €
- ✓ Durée minimale conseillée : 5 ans (possibilité de réinvestissement automatique)
- ✓ Frais d'entrée : 2 % maximum (1,50 % maximum à partir d'un versement de 25 000 €)
- ✓ Frais de gestion : 1,20 % (pris en compte pour l'estimation du rendement net)
- ✓ Taxe : 2 %
- ✓ Taxation en cas de retrait : 10 % de taxation sur les plus-values (pas de taxation en cas de réinvestissement)
- ✓ Frais de sortie : 1,50 % du montant retiré (pendant 5 ans)
- ✓ **Période de souscription limitée : jusqu'au 17/07/026**

❖ **VIVIUM SELECTION (produit proposé par P&V Assurances)**

- ✓ Assurance-vie liée à un fonds de la branche 23 (pas de garantie de capital ou de rendement)
- ✓ Rendement : dépend de la stratégie d'investissement choisie (4 possibilités selon votre profil)
- ✓ **Rendement au cours des 3 dernières années : de 4,39 % à 15,90 % selon la stratégie choisie**[4]
- ✓ Montant minimum : 25 000 €
- ✓ Durée minimale conseillée : 10 ans
- ✓ Frais d'entrée : 1 % maximum
- ✓ Frais de gestion : 1,47 %
- ✓ Taxe : 2 %
- ✓ Taxation en cas de retrait : 10 % de taxation sur les plus-values
- ✓ Frais de sortie : 0 en cas de retrait total ; 75 € en cas de retrait partiel

[4] Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne constituent pas une garantie de rendement.